

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombres de membres :**

En exercice : 29

Présents ou représentés : 25

Qui ont pris part à la délibération : 25

Date de la convocation : 09/05/2018

Date d'affichage : 09/05/2018

**de la Commune de COGOLIN  
Séance du mardi 15 MAI 2018**

L'an deux mille dix-huit et le 15 mai 2018 à 19 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE Maire,

**PRESENTS** : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Christelle DUVERNET - Anthony GIRAUD - Michel DALLARI - Malika OUAREZKI - Erwan DE KERSAINTGILLY -

**ABSENTS** : Pascal CORDÉ - Jonathan LAURITO - Manuel REQUIN - Frédéric LACOUR -

**POUVOIRS** : Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Aimé GARNIER - Jeanne LAURITO à Valérie ROBIN / Renée FALCO à Audrey TROIN / Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT / Ernest DAL SOGLIO à Michel DALLARI / Patricia PENCHENAT à Marc Etienne LANSADE /

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Audrey TROIN

Il est rappelé à l'assemblée la délibération du Conseil municipal datée du 11 janvier 2007 arrêtant les dispositions relatives au fonctionnement du parking de la Résistance, la délibération du 26 juin 2012 fixant la nouvelle redevance d'abonnement annuel du parking de la Résistance ainsi que celle de juillet 2014 portant modification des contrats d'abonnement.

Il a été constaté que plusieurs véhicules deux roues étaient stationnés sur le parking sans autorisation.

Après vérification, il est possible de créer quelques emplacements pour ce type de véhicules et les soumettre ainsi au paiement d'une redevance.

Il est donc proposé de créer un tarif d'abonnement mensuel pour les 2 roues. Celui-ci pourrait être fixé à 20 € par mois.

**N° 2018/070**

**PARKING DE LA RESISTANCE – TARIFS EMBLEMES STATIONNEMENT DEUX ROUES**

Envoyé en préfecture le 22/05/2018

Reçu en préfecture le 22/05/2018

Affiché le

23 MAI 2018 N° 2018/569

ID : 083-218300424-20180515-DCM\_2018\_070-DE

CM 15/05/2018

N° 2018/070

**PARKING DE LA RESISTANCE – TARIFS EMPLACEMENTS STATIONNEMENT DEUX ROUES**

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de fixer l'abonnement mensuel pour les véhicules deux roues au parking de la Résistance à 20 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats d'abonnement afférents à ces véhicules.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 24 POUR – 1 CONTRE** (Anthony GIRAUD).

Le Maire,

  
Marc Étienne LANSADE

